

# la lettre du Colidre

Comité d'information et de *liaison* des cadres *dirigeants retraités* de France Télécom

L  
E  
M  
O  
T  
D  
u  
P  
R  
E  
S  
I  
D  
E  
N  
T

*Le Colidre est très représentatif des anciens dirigeants de France Telecom, qui n'ont pas connu les rémunérations gargantuesques et inimaginables à notre époque (ni les cumuls autorisés sans limite) des Responsables d'entreprises, de nombreux Hommes de Médias et d'Hommes politiques de tous bords .*

*A la retraite, nombre d'entre nous ont ainsi choisi d' avoir des activités en général totalement bénévoles dans des associations, quand la santé ou l'écartèlement entre plusieurs lieux géographiques ou les responsabilités de grand-parents le permettaient !*

*Il y a plusieurs mois, il a donc été décidé de donner la parole à des responsables d'associations lors de certaines conférences mensuelles (cela démarre en mars) ou dans notre Lettre trimestrielle (si l'actualité le permet).*

*Nous attendons de voir vos réactions, indépendamment bien sûr de l'actualité médiatique française actuelle...*

*A très bientôt, à Vichy , pour notre Congrès annuel.*

Jean GUY

## La neutralité de l'internet et des réseaux

*L'Autorité rend publiques ses dix propositions sur la neutralité de l'internet et des réseaux.*

*Ce document est le fruit d'une réflexion initiée par l'ARCEP en 2009 et publié fin 2010.*

### **\* Pourquoi avoir travaillé sur ce sujet ? et quel est l'enjeu du débat ?**

- Comment garantir à l'ensemble des utilisateurs un accès libre, transparent et non discriminatoire à l'ensemble des contenus et applications sur les réseaux et sur l'internet ?

- Comment faire pour que l'internet, ce réseau mondial qui, en moins de vingt ans, est devenu un bien structurant et systémique pour l'avenir de nos sociétés puisse continuer à fonctionner en faisant face à la demande exponentielle de débit ?

- Comment concilier les nécessaires investissements massifs à réaliser dans les réseaux et dans les contenus, tout en préservant les principes fondateurs de l'internet ?

### **\* Comment l'ARCEP a-t-elle mené sa réflexion ?**

Le document publié est l'aboutissement de cette réflexion qui a amené l'ARCEP à échanger de manière soutenue avec l'ensemble des acteurs concernés par la question :

Cette première phase de réflexion s'est achevée par l'organisation, en avril 2010, d'un colloque international, lui-même précédé par la réalisation et la diffusion d'une trentaine d'interviews vidéo.

### **\* Les dix propositions de l'ARCEP**

#### **1/ La liberté et la qualité dans l'accès à l'internet**

L'Autorité recommande que le FAI qui propose un accès à l'internet soit tenu, dans le respect des dispositions législatives en vigueur, d'offrir à l'utilisateur final :

- la possibilité d'envoyer et de recevoir le contenu de son choix ;

- la possibilité d'utiliser les services ou de faire fonctionner les applications de son choix ;

- la possibilité de connecter le matériel et d'utiliser les programmes de son choix, dès lors qu'ils ne nuisent pas au réseau ;

- une qualité de service suffisante et transparente.

#### **2/ La non discrimination des flux dans l'accès à l'internet**

Pour l'accès à l'internet, l'Autorité recommande que la règle générale soit de ne pas différencier les modalités de traitement de chaque flux individuel de données en fonction du type de contenu, de service, d'application, de terminal, ou en fonction de l'adresse d'émission ou de réception du flux. Ceci s'applique en tout lieu du réseau, y compris à ses points d'interconnexion.

(suite page 5 et 6)

(28 novembre - 9 décembre 2010)

# *Un inoubliable voyage dans le sud-est asiatique Vietnam - Cambodge*

*Vol Paris - Hanoï (VN532 / AF158) ... vers un voyage de rêve ...*

*Par Christiane Messaz*

## **Hanoï**

Hanoï, la surprenante qui fête son millénaire, trépidante et bruyante dans le déferlement incessant de sa jeunesse masquée, à mobylette, à sens et à contre-sens, où les piétons risquent leur vie s'ils font un écart...

Cyclo-pousse poussifs, deux roues chargés et surchargés de ballots, de victuailles, de fleurs, de marchandises et de familles...

"Maisons-tubes" aux étroites échoppes, déployant marchandises et commerçants sur les trottoirs encombrés de petites chaises basses, où familles, étudiants, chômeurs et vendeurs mangent sur le pouce.

Hanoï, et son lac, Hoan Kiem, ou le lac de "l'épée restituée", comme antidote à la pollution, déploie son large médaillon vert, enjambé par le pont rouge vif Then Huc.

Lac parsemé de minuscules îlots, où se dresse Thap Rua, tour de la tortue.

Hanoï et son magnifique Temple de la littérature déployant sur plusieurs hectares pagodes et pavillons où sont dispensés, depuis des générations, littérature et confucianisme.

Ensemble étonnant de sérénité et de beauté, jardin des stèles, envahi par une nuée de jeunes filles en fleurs en Ao Dai blancs et pastels, et par de jeunes mariés, souriants et heureux sous les feux des flashes. Tradition oblige...

Hanoï et son colossal mausolée d'Ho Chi Minh, dominant la place Ba Dinh, gardé par de sévères gardes en uniforme blanc et or..

Superbe parc Bac Thao, abritant le pa-

lais présidentiel mais aussi la modeste maison d'Ho Chi Minh, puis celle à pilotis, au cœur du luxuriant jardin.

Découverte de la pagode au pilier unique.

## **Baie d'Along**

Magique et féérique baie d'Along, où un dragon descendu du ciel a morcelé de sa queue puissante, cette terre en archipel.

Ses 2000 tours karstiques, - fengling et fencong- plongent en d'impressionnants à-pic dans les eaux, couleur de jade.

Dépouillée de ses voiles de brume bleuâtre, la baie, au matin, dans le soleil levant, révèle sa troublante beauté. La jonque paradisiaque se perd voluptueusement dans les dédales de ses îlots, pendant que sur le pont les adeptes du Taï Chi saluent l'aurore naissante.

Les villages de pêcheurs ourlent de leurs maisons flottantes les bases des grandes tours karstiques.

Maisons, école, librairie, enfants agiles, passant d'un ponton à l'autre, un homme se balance doucement dans son hama... embarcations légères, conduites par femme ou enfant, filant à toute vitesse vers la jonque pour vendre aux touristes perles et coquillages. Surprenante et grandiose grotte de la surprise où la mer a laissé l'empreinte de ses vagues au plafond de la caverne. Roches aux formes étranges et animales, étonnant rocher phallique se dressant de toute sa vigueur dans cet univers cyclopéen.

Baie d'Along, baie unique, tu nous feras rêver longtemps encore...

## **Hué**

Hué, charmante et charmeuse, ancienne capitale impériale, la ville aux trois cents pagodes, déploie avec élégance, sous la pluie, le charme de ses villas et maisons-jardins à travers le quartier Français..

Glissement du bateau sur la rivière des parfums jusqu'à Thien Mu où fièrement se dressent les sept étages de la pagode de la Dame Céleste.

Hué et son imposante cité impériale. Avec ses quinze dizaines de bâtiments -certains endommagés par le feu- où flotte encore dans ses remparts, parapets et bastions, le souvenir de Vauban.

Cité impériale, à l'entrée ornée d'un bassin, au-dessus duquel se déploie un extraordinaire ballet aérien de libellules-hélicoptères.

Esplanade des Grandes Salutations avec l'évocation des neuf rangs hiérarchiques des mandarins, palais de la Suprême Harmonie avec ses colonnes et son trône en bois doré et sculpté.

Cité pourpre interdite, où seuls pouvaient pénétrer l'empereur, ses femmes, ses concubines et ses eunuques.

Tombeaux de la dynastie des Nguyễn au sud de la citadelle. Voie de l'Esprit déroulant sur le ruban de ses centaines de mètres, pavillons, cours, portes monumentales, bassins et jardins, et conduisant du Tombeau de Tu Duc au pavillon de la Stèle, jusqu'au Tumulus de Minh Mang, père de 143 enfants.

## Un inoubliable voyage ... (suite page 4)

Route magnifique de Hué à Danang, surplombant la mer, Franchissement du col des nuages dans le soleil. Paysages de cartes postales, avec lagunes, bateaux, buffles et rizières.

### Danang

Danang et son musée d'art Cham, avec ses 300 sculptures de terre cuite, grès et bronze, une statue de Ganesha trempant sa trompe dans une coupe de sucreries, et ses palanquins en bois doré.

### Hoi An

Ancien port de commerce, Hoi An, sous la pluie, lui aussi, n'est pas sans séduction, avec son pont japonais qui enjambe la rivière, ses traditionnelles maisons de marchands, la maison Phung Hung, inondée plusieurs fois, avec ses balcons chinois, son toit à la japonaise ses autels à la vietnamienne, reflet de différentes influences.

Hoi An, avec ses maisons communautaires chinoises, et aussi ses magasins de soieries, où l'on découvre la magnanerie, la naissance de la soie. Croisière pluvieuse sur la rivière Thu Bon, où le bateau dépose ses passagers dans un village de potiers, où le pied agile de femmes font tourner le tour durant tout le jour.

### Saïgon ou Ho Chi Minh Ville

Passage en coup de vent, hélas ! à Saïgon, aux surnoms si évocateurs de "Perle de l'Orient", de "Petit Paris de l'Extrême Orient", maintenant rebaptisée plus prosaïquement Ho Chi Minh Ville.

Ville séduisante et séductrice, avec ses magnifiques vestiges de capitale coloniale qu'elle fut jadis, ses larges boulevards bordés d'immenses kapokiers et tamariniers.

Son imposante cathédrale Notre-Dame, appelant de ses 6 grosses clo-

ches les fidèles à la messe depuis 1880. Son opéra colonial, construit d'après les plans de Garnier. Ses grands hôtels Continental et Caravelle. Sa magnifique poste centrale évoquant les gares de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle tout imprégnée encore du souvenir de Gustave Eiffel.

On aurait aimé rester plus longtemps, s'attarder dans l'artère chic de Dong Khoi, visiter le musée d'Ho Chi Minh, le Palais de la Réunification, parcourir le marché de Ben Than, découvrir la pagode de l'empereur de jade et bien d'autres merveilles encore...

Mais le Cambodge nous attend, vers denouveaux horizons, de nouvelles découvertes...

### Cambodge

**Siem Reap**, ville cambodgienne au nom peu évocateur, pour le touriste profane, et qui pourtant, porte sur son territoire, le prestigieux site d'Angkor.

Temples par dizaines, se déployant à travers un lieu mythique et millénaire.

**Preah Kô**, avec ses tours en la-térite, ses lions gardiens d'escalier, ses linteaux richement sculptés et ses colonnettes octogonales.

Pyramide de Bakong, temple-montagne, et ses éléphants en gradin, au cœur d'un décor verdoyant, d'où surgit par endroits la toiture moderne d'un monastère, peintures et fresques colorées, groupe de moines, dans leur tenue safranée...

**Angkor Thom** et sa longue rangée de yaksha bordant la chaussée conduisant au Bayon, aux remarquables fresques relatant dans la pierre, des scènes militaires et de vie quotidienne.

**Bayon** avec ses tours à visages. Imposante terrasse des éléphants, terrasse du Roi Lépreux, ainsi nommé à cause d'une statue dont les doigts cassés pouvaient évoquer un moignon.

**Banteay Srei** ou citadelle des femmes, le plus joli des temples khmers, avec ses pavillons en grès rose, et ses décors de légendes hindoues magnifiquement travaillées sur la pierre, ses fenêtres et barreaux en gré, toujours en nombre impair.

**Ta Prohm**, site étrange et pre-nant, où la nature envahissante fusionne avec l'œuvre en ruine, ou détruite. Fromagers aux racines tantaculaires, qui, comme de gigantesques céphalopodes, enlacent les pierres du temple, s'y agrippent, s'introduisent et s'incrument dans les interstices et les brèches des blocs de pierre. Ficus imposants surgissant des ruines...

**Angkor Vat**, "capitale monastère" aux sculptures admirables des chapiteaux des piliers où fleurissent des pétales de lotus, foisonnement des "devata" ou déesses gardiennes, au corps stylisé, ceint d'écharpes sur les hanches...

Angkor Vat, reflétant au coucher du soleil Ses cinq tours dans le miroir de ses bassins...

**Tonlé Sap**, de l'eau, encore, avec cette promenade sur le lac Tonlé Sap, au milieu de la mangrove, avec ses maisons sur pilotis, ses pêcheurs dans leurs barques, des enfants, qui, dans leur frêle embarcation, rament vers les bateaux de touristes, en brandissant serpent et boa.

Ecole catholique, dressant ses bâtiments bleus au-dessus du lac.

Réserve de crocodiles, dans une maison sur pilotis,

jeunes enfants nageant dans l'eau jaunâtre du fleuve.

Visite du marché pittoresque de **Siem Reap**.

### Pour conclure

Un magnifique voyage que cette incursion au Vietnam, pays de l'eau et de la baie d'Along, et au Cambodge, site des temples d'Angkor : des lieux

## Un inoubliable voyage ... (suite page 6)

qui laissent sans voix, tant ils touchent sur l'eau, d'Hanoï, avec orchestre et au sublime. chanteuses en costume traditionnel.

Un voyage culturel, ponctué de découGrappes de jeunes filles et garçons, vertes, de curiosités, de surprises... vantant avec insistance, véhémence, qui pourraient figurer ainsi, telles despersuasion leurs marchandises: sacs, cartes postales: Flot ininterrompu ,écharpes, cartes postales ,livres des dans les rues d'Hanoï, de mobylettesites... Sourires mais aussi imploraaux conducteurs masqués,bruit incessant de klaxons. tion, déception, inquiétude en cas de refus, dans ces regards d'enfants, trop vite devenus adultes...

"Vermicelles noirs" des câbles et fils électriques, défigurant de leur laideur les plus belles constructions et les lieux les plus pittoresques.

Promenade en cyclo-pousse dans le quartier des 36 corporations, cernés par la marée

des mobylettes. Choc paradoxal de la tradition et du modernisme.

Cours de cuisine sur le pont de la jonque, dans la baie d'Along, à la nuit tombante...

Cours de Taï Chi, toujours sur le pont, au lever du soleil...

Moments magiques...

Visite d'une école maternelle, fri-mousses adorables des enfants, chantant en vietnamien.. "Frère Jacques" !

Repas-spectacle nocturne, dans un décor exotique de rêve, où par la magie d'un bon génie, de simples "pékins" français sont devenus, l'espace d'un soir, "mandarins et mandarines", entourant de leur profond respect l'empereur et l'impératrice Minetti... Décorations de table, magnifiques, où jonques, dragons, oiseaux et autres merveilles, sculptés dans des légumes, ou créés avec du riz peint de couleurs vives.

Féérique spectacle des marionnettes



Randonnée à bicyclette le long des rizières, sur des chemins creusés d'ornières... Attention aux chutes !

Ici, un troupeau de canards blancs, là 2 ou 3 vaches, attachées à leur longe.

Avec sur la tête, le chapeau conique des paysans, découverte d'un jardin potager aromatique, aux plates-bandes tirées au cordeau, petites merveilles de travail intensif...

Bains de pieds dans des baquets d'eau chaude, emplis de plantes aromatiques ou bienfaisantes. Massage tonique des pieds et des jambes, pris en main par une brigade de masseuses en Ao Daï, assises et alignées sagement devant nous.

Craquement des orteils... Cris et rires des "massés", sourires des masseuses...

Sapins et illuminations de Noël, accompagnant notre voyage nocturne en

tuk-tuk, de l'aéroport de Siem-Reap à l'hôtel Boreï Angkor.

Magnifique spectacle de danses cambodgiennes, Classiques Apsara et villageoises, dans le beau et verdoyant décor du restaurant Fou Nan, de notre accompagnateur.

Il faut pourtant mettre un point final à cette liste de découvertes et curiosités, bien difficile à clore...

Ce fut non seulement un voyage culturel, très intéressant et enrichissant, mais aussi un voyage touristique avec h ô t e l luxueux et pleins de charme et

restaurants gastronomiques aux menus asiatiques raffinés et savoureux.

"Sérénade", hôtel chic et de caractère dans "maison-tube", aux fenêtres aveugles, au cœur d'Hanoï.

"La Résidence Resort & Spa" à Hué, très "class", au charme colonial.

"Palm Garden Resort" à Hoï An, aux pavillons, noyés dans la verdure d'un parc magnifique, aux multiples bassins fleuris de lotus, face à l'océan.

Prestigieux hôtel "Caravelle", dominant de ses 28 étages, l'opéra de Saïgon..

"Borei Angkor Resort & Spa", à l'environnement luxuriant, décoré des illuminations de Noël, avec ses portiers en costume traditionnel.

Ou "The Samar Villas & Spa Resort", avec son jardin tropical.

Et, bien sûr, l'inoubliable charme romantique, de la jonque "Paradise Cruise" sur la baie d'Along...

Des hôtels 4 ou 5 fois étoilés, qui nous

# La neutralité de l'internet et des réseaux... (suite)

## **3/ L'encadrement des mécanismes de gestion de trafic de l'accès à l'internet.**

Par exception aux principes posés dans les propositions n°1 et n°2, et afin que les éventuels écarts à ces principes restent limités, l'Autorité recommande que, lorsque des pratiques de gestion de trafic sont mises en place par les FAI pour assurer l'accès à l'internet, elles respectent les critères généraux de pertinence, de proportionnalité, d'efficacité, de non discrimination des acteurs et de transparence.

## **4/ Les services gérés**

Afin de préserver la capacité d'innovation de l'ensemble des acteurs, tout opérateur de communications électroniques doit disposer de la possibilité de proposer, en complément de l'accès à l'internet, des " services gérés ", aussi bien vis-à-vis des utilisateurs finals que des prestataires de services de la société de l'information (PSI), sous réserve que ces services gérés ne dégradent pas la qualité de l'accès à l'internet en deçà d'un niveau suffisant, ainsi que dans le respect du droit de la concurrence et des règles sectorielles.

## **5/ La transparence accrue vis-à-vis des utilisateurs finals**

Tant dans la présentation commerciale et les conditions contractuelles de leurs services de communications électroniques que dans les informations accessibles aux clients de ces offres en cours de contrat, les FAI doivent fournir à l'utilisateur final des informations claires, précises et pertinentes relatives :

- aux services et applications accessibles via ces services,
- à leur qualité de service,
- à leurs limitations éventuelles,
- ainsi qu'aux pratiques de gestion de trafic dont ils font l'objet.

### A ce titre, l'Autorité recommande en particulier que :

- toute restriction d'un service de transmission de données par rapport aux principes de liberté d'usage et de non discrimination des flux posés dans les propositions n°1 et n°2 soit explicitement indiquée dans la communication et dans les clauses contractuelles, de manière claire et compréhensible,

- le terme " internet " ne puisse être utilisé pour qualifier ces services dès lors que certaines de ces restrictions ne seraient pas conformes aux exigences de la proposition n°3,

- le terme " illimité " ne puisse être utilisé pour des offres de services incluant des limitations du type " usage raisonnable " ayant pour conséquence soit une coupure temporaire ou une facturation supplémentaire des services, soit une dégradation excessive des débits ou de la qualité de service.

Dans un premier temps, l'Autorité demandera aux FAI, aux associations qui les représentent et aux associations de consommateurs d'engager des travaux communs visant à définir des modalités partagées d'information de l'utilisateur final concernant les limitations des offres et les pratiques de gestion de trafic, et de lui faire part, d'ici la fin du premier trimestre 2011, de leurs propositions à cet égard.

Dans un second temps, si cela s'avérait nécessaire, l'Autorité pourra compléter, en lien avec la DGCCRF, les propositions qui lui auront été faites.

## **6/ Le suivi des pratiques de gestion de trafic**

L'Autorité demandera aux FAI et associations qui les représentent, aux PSI et associations qui les représentent, ainsi qu'aux associations de consommateurs d'engager des travaux communs visant à identifier et qualifier les différents types de pratiques de gestion de trafic, y compris les limitations du type " usage raisonnable " associées aux offres dites " illimitées ", et de lui faire part d'ici la fin du premier trimestre 2011 de leurs propositions à cet égard.

Dans le même temps, l'Autorité suivra l'évolution des pratiques de gestion de trafic mises en place par les opérateurs, afin d'apprécier en particulier le respect des critères de pertinence, d'efficacité, de proportionnalité, de non discrimination des acteurs et de transparence.

Dans un second temps, si cela s'avérait nécessaire, l'Autorité pourra compléter, en lien avec la DGCCRF, les propositions qui lui auront été faites.

## **7/ Le suivi de la qualité de service de l'internet**

Afin de veiller à ce que l'accès à l'internet présente une qualité de service suffisante et transparente, l'Autorité lancera des travaux visant à :

- qualifier les paramètres principaux de la qualité de service de l'accès à l'internet et élaborer des indicateurs adaptés,
- faire publier périodiquement par les FAI de tels indicateurs de qualité de service de détail spécifiques aux services de transmission de données, notamment pour l'accès à l'internet, tant sur les réseaux fixes que mobiles.

Ces travaux seront menés en y associant la DGCCRF, les opérateurs et les associations qui les représentent, les PSI et les associations qui les représentent ainsi que les associations de consommateurs.

## **8/ Le suivi du marché de l'interconnexion de données**

L'Autorité recommande:

- aux acteurs qui donnent aux utilisateurs finals l'accès à l'internet, de faire droit de manière objective et non discriminatoire à toute demande raisonnable d'interconnexion visant à rendre des services ou applications de l'internet accessibles à ces utilisateurs ;

- aux acteurs qui donnent aux PSI l'accès à l'internet, de faire droit de manière objective et non discriminatoire à toute demande raisonnable d'interconnexion visant à rendre les services ou applications de ces PSI accessibles à des utilisateurs de l'internet.

Par ailleurs, afin de lever l'opacité existant sur les marchés de l'interconnexion de données et disposer des informations utiles au bon exercice des pouvoirs dont elle dispose, l'Autorité adoptera, d'ici la fin du premier semestre 2011, une décision de col-

(suite page 6)

# La neutralité de l'internet et des réseaux... (suite et fin)

lecte périodique d'informations sur ces marchés.

Dans un second temps, notamment sur la base de ces informations, l'Autorité appréciera s'il y a lieu de mettre en œuvre des modalités plus prescriptives de régulation de ces marchés.

## 9/ La prise en compte du rôle des PSI dans la neutralité de l'internet

L'Autorité souligne que l'exercice effectif par les utilisateurs de leur liberté de choix entre les prestations (services/applications/contenus) rendues disponibles par les PSI via l'internet implique que ces derniers respectent :

- un principe de non-discrimination vis-à-vis des différents opérateurs pour l'accès à ces prestations ;
- des principes d'objectivité et de transparence vis-à-vis de l'utilisateur en ce qui concerne les règles utilisées, dans le cas où les PSI exercent un rôle de sélection ou de classement de contenus tiers, ce qui est notamment le cas des moteurs de recherche.

L'autorité invite les responsables privés et publics concernés à prendre pleinement en considération ces enjeux.

## 10/ Le renforcement de la neutralité des terminaux

Dans le cadre de la révision prochaine de la directive RTTE, l'Autorité recommande que soit examinée l'opportunité de compléter cette directive pour mieux prendre en compte l'évolution du marché des terminaux, marqué notamment par l'importance

croissante des couches logicielles et des interactions avec les PSI.

L'autorité invite les responsables privés et publics concernés à prendre pleinement en considération ces enjeux.

## \* Conclure ... et continuer

### *Ces dix propositions constituent une étape.*

*Elles représentent tout d'abord un aboutissement de la démarche d'échanges et de réflexion engagée il y a un an, qui a permis la structuration d'une sorte de " norme morale ", référence que le professeur Tim Wu appelait de ses vœux lors du colloque organisé par l'ARCEP en avril dernier.*

*Elles ouvrent également un cycle de travaux et de suivi des pratiques des acteurs de l'internet, qui se déroulera de façon ouverte et concertée, en y associant l'ensemble des parties prenantes. Ce sont des analyses plus fines qui sont en effet désormais nécessaires, puisque " le diable réside dans les détails " et qu'une réelle adhésion de tous dépend de l'attention portée aux problématiques de chacun. Cette adhésion est essentielle.*

*Enfin, ces travaux serviront à l'action publique et ils pourront alimenter les réflexions du Gouvernement et du Parlement. Celui-ci a souhaité débattre de ces questions au cours de l'année qui vient pour prendre, le cas échéant, des dispositions législatives complétant le cadre juridique du fonctionnement de l'internet au regard du principe de neutralité.*

# Un inoubliable voyage ... (fin)

ont fait pénétrer dans un monde de rêve, où les buffets des petits déjeuners avaient un "je ne sais quoi" de royal...

Les restaurants, eux aussi, se sont montrés à la hauteur. Ceux, aux noms exotiques et traditionnels: celui de "Madame Hien", "La Thônng", le "Season of Hanoi", le restaurant paysan de la ferme aux aromates.

Ceux gastronomiques des chefs connus et étoilés, "La Verticale" de Didier Corlou, la brasserie "Le Malraux" de Sylvain et David Martin, "Ancient Hué", Brother's Café et sa terrasse au bord de l'eau.

A Siem-Reap, le "Café Indochine", le restaurant "Escale des Arts et des Sens", et "Fou Nan".

Cuisine vietnamienne, variée et raffinée (nems incomparables, potages exquis...), éclatement des saveurs, subtilité et audaces des alliances culinaires...

## A vos agendas.....

- le 7 avril : conférences de Jean Michel Bourade et Delphine Ernotte
- le 24 mai : projection de film par JF Sillière sur l'Indonésie
- les 21, 22, 23 Juin: le congrès à Vichy:

Enfin, "cerise sur le gâteau", un groupe de 32 participants, forts sympathiques, des guides de qualité...

C'est à regret que le mercredi 8 décembre 2010 nous nous envolons de Saïgon vers Paris, à bord d'un Boeing 747 d'Air France, accueillis par un charmant équipage.

Nous avons pu caser sans problème nos chapeaux coniques avec nos bagages à main (ouf !)

Après un voyage de 12h30, atterrissage à Paris-Charles de Gaulle, 5h40 (heure locale).

Paris est sous la neige ! Hier, nous avons laissé Saïgon et ses 35°C !

*Restons encore, le plus longtemps possible - dans la froideur d'un hiver précoce et rigoureux - sur le petit nuage de ce très beau voyage, que nous vivrons désormais, en contemplant les nombreuses et bien belles photos rapportées de là-bas.*